



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

*Les Ministres*

*Paris, le*      **18 MARS 2020**

Mesdames, Messieurs les Professeurs, les enseignants, les encadrants,  
Mesdames, Messieurs les étudiants,

Notre pays traverse une crise sanitaire d'une ampleur et d'une intensité sans précédent pour nos contemporains. Si la vie universitaire n'échappe pas aux décisions visant à limiter autant que possible la propagation du virus, les étudiants en santé ont un rôle crucial à jouer dans l'engagement de la communauté médicale et dans l'effort de la Nation tout entière.

La présente instruction apporte des réponses aux questions légitimes qui se posent aujourd'hui quant au déroulement des études et des cursus. Elle sonne également comme une mobilisation générale, parce que votre soutien sera déterminant dans la capacité de notre système de santé à résister au choc épidémique.

Les étudiants en santé ont une vocation : soigner. Cette vocation prend dans les circonstances que nous connaissons son sens le plus fort et nous savons que chacune et chacun d'entre vous se montrera à la hauteur du défi historique qui se dresse devant nous. Partout, sur tous nos territoires, votre engagement fera la différence.

Il va de soi que les étudiants en santé ne seront mobilisés qu'à la condition d'être formés, protégés et capables d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. C'est le rôle central notamment des enseignants et des encadrants sur les terrains de stages dont nous avons conscience également du dévouement et que nous remercions très sincèrement.

Cette épreuve collective sera surmontée grâce à l'engagement de chacun et la mobilisation dont vous faites déjà preuve est un signe qui honore notre communauté.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Professeurs, les enseignants, les encadrants, Mesdames, Messieurs les étudiants, l'expression de notre considération distinguées

Olivier VERAN

Frédérique VIDAL